Développement et Promotion des Métiers sur Cordes

Zac St Martin - BP 105 / 84124 PERTUIS
Tél : 04 90 79 74 84 - Fax : 04 90 79 50 69 contact@dpmc.eu
www.dpmc.eu

CQP Cordiste

Référentiel de Certification

Niveau 1

Épreuve de délivrance des CQP Cordiste Niveau 1

Description des Modalités d'Evaluation des Compétences

CQP Cordiste Niveau 1

Le CQP1 correspond au niveau de compétence minimum qu'un Cordiste doit maitriser avant d'entrer dans la profession.

Sur les épreuves du CQP1, le candidat doit être capable d'identifier les difficultés techniques et d'avoir les bonnes réponses pour montrer qu'il a les capacités à évoluer en sécurité dans les situations de travail habituelles qu'il rencontrera sur les chantiers.

Le candidat doit être suffisamment autonome pour :

Maitriser ses outils afin de franchir les passages techniques d'un parcours de cordes ;

Identifier les difficultés techniques et faire les bons choix pour se déplacer en sécurité ;

Réaliser des techniques de secours simple dans les configurations habituelles de travail;

Équiper un poste de travail sur des ancrages identifiés ;

Déroulement des épreuves de certification :

Le candidat est évalué sur les 5 ateliers suivants :

- Atelier n° 1 : Parcours sur corde fixe
- Atelier n° 2 : Technique d'Evacuation et de Secours
- Atelier n° 3 : Levage
- Atelier N° 4 : Amarrage et Nœuds – Equipement d'un poste de travail
- Atelier n° 5 : QCM (questionnaire à choix multiples)

Durée des épreuves :

La certification se déroule sur une journée de 7 heures.

Délibération du jury :

Le jury est paritaire et égalitaire, il est composé de représentant des entreprises et de représentant des salariés.

A l'issu des épreuves, le jury se réunit pour délibérer.

L'appréciation est délivrée collégialement pour chaque atelier, cela permet de mesurer précisément le degré des fautes répertoriées.

Outre la maitrise des techniques, la rapidité et le nombre de fautes, nous évaluons l'aisance, la pertinence des choix techniques, la résistance physique, les facultés d'adaptation et de gestion des aléas.

Résultats du CQP

ADMIS	NON ADMIS
	NON ADMIS
Rattraper après délibération	
PASSABLE	
MOYEN	
BON	
TRES BON	

Evaluation des Ateliers

NON VALIDE	INSUFFISANT	1 atelier Non Validé ou 2 ateliers Insuffisants
NON VALIDE	À l'appréciation du Jury : 1 atelier "Non Validé" suite à des fautes qui à priori seraient due à un problème de calage de formation. **Tous les autres ateliers sont "Bon"**	
MOYEN BON	INSUFFISANT	1 atelier Insuffisant
MOYEN	MOYEN BON	Au moins 1 atelier Moyen
BON	BON	Tous les ateliers Bon
BON	BON	Tous les ateliers Bon et félicitations du Jury

Matériel du Candidat :

Le candidat se présente avec du matériel normalisé suivant les préconisations DPMC, il s'équipe et utilise le matériel d'après les recommandations du fabricant (notice d'utilisation).

Le jury s'assure de la conformité du matériel et de son bon emploi.

Il a tout pourvoir pour interdire l'utilisation d'un équipement s'il l'estime nécessaire.

- **Équipement minimum :**
  - Vêtements de travail et chaussures de sécurité
  - 1 Casque avec jugulaire adapté aux travaux sur cordes
  - 1 Harnais de type EN 361 ou EN 813 + Torse compatible (notice du fabricant)
  - 1 Longe double d'une résistance supérieure à 15 kN (effort statique)
  - 1 Antichute EN 353.2 avec une longe adaptée conformément à la notice d'utilisation
  - 1 Descendeur EN 341
  - 2 Bloqueurs EN 567
  - 3 Connecteurs (EN 362/EN12275) à verrouillage
  - 1 Étrier avec son mousqueton

Les connecteurs (EN 362/EN12275) des longes et du descendeur sont à verrouillage automatique (auto 3 actions recommandé pour le descendeur).

En fonction du terrain le jury peut tolérer le port des chaussures hautes de montagne.

Rappel : l'utilisation des longes en corde dynamique nouées au pontet du harnais par l'intermédiaire d'un nœud est fortement recommandée.

Lorsque le candidat se présente avec une longe qui se connecte au pontet par l'intermédiaire d'un connecteur celui-ci doit être doublé ou remplacé par un maillon rapide de 10 mm bloqué à la clé.

PARCOURS SUR CORDES

Le candidat réalise un parcours sur cordes fixes d'une hauteur minimum de 10 m à 15m.

Le Cordiste évolue assuré par son antichute mobile sur une corde de sécurité indépendante.

Le temps impartit pour cette exercice est de 40 minutes maximum.

Compétences évaluées sur l'atelier Parcours CQP1

Le jury évalue la maîtrise des techniques de progression, l'aisance, les facultés d'anticipation et de lecture des difficultés sur une ascension, une traversée en hauteur et une descente sur corde.

Le candidat doit identifier et avoir les bonnes réponses techniques pour franchir des difficultés et des passages variés sans jamais se mettre en danger tout en respectant les consignes qui lui sont données par le jury.

Il est capable de réaliser :

- **Une ascension et une descente sur corde avec à la montée comme à la descente :**
  - Des fractionnements dont :
    - le décalage latéral ne dépassera pas 2 mètres par rapport au point d'ancrage supérieur
    - le col de cygne sera dimensionné pour permettre au Cordiste à la descente d'enlever son descendeur facilement lorsqu'il est connecté à l'amarrage du fractionnement avec une longe de 50 cm ;
  - Des déviations pouvant raisonnablement se franchir en utilisant une seule main à condition d'être bien placé ;
  - Des nœuds avec ou sans boucle pour se longer ;
  - Des sangles ou cordes à frotter ;
  - Des protections de cordes ;
  - Descente verticale sur bloqueurs d'une corde tendue ;
- **Une traversée horizontale type main-courante tendue avec :**
  - Des points de fractionnement intermédiaires ;

  Nota : le candidat évolue en utilisant ses longes et son étrier, cette traversée se franchit normalement sans avoir recours à un bloqueur supplémentaire.
- **Une remontée sur corde oblique :**
  - corde détendue du type grand fractionnement ;
  - décalage latéral de plus de 2 mètres par rapport au point d'ancrage supérieur ;
  - l'utilisation d'un bloqueur supplémentaire est tolérée mais rentrera dans l'évaluation ;
- **Une descente oblique à l'aide d'une corde guide (rappel guidé)**
- **Un changement de corde soit à la montée soit à la descente :**
  - la distance entre les cordes doit permettre le passage de l'une à l'autre sans difficulté à condition d'être bien placé ;

…/…

GESTION DE LA CORDE DE SÉCURITÉ POUR LE CQP1 :

La corde de progression et la corde de sécurité seront identifiables facilement, les consignes particulières pour différencier les cordes (couleurs ou autres) devront être rappelées au candidat.

Si l'antichute ne coulisse pas sur la corde, le jury laisse cette situation dégradée jusqu'à la première difficulté ou au premier fractionnement, au-delà le jury doit intervenir et l'atelier peut être jugé « insuffisant ».

Lorsque le jury intervient plusieurs fois sur cette faute, l'atelier peut être jugé « Non Validé ».

Nota : la corde de sécurité doit être lestée. En fonction de la configuration du parcours, il peut être nécessaire de changer de corde de sécurité. Le jury doit alors rappeler aux candidats la technique autorisée et donner des consignes précises pour que tous les candidats changent de corde au même endroit. S'il y a une faute technique sur cette manœuvre, elle ne sera pas considérée comme grave.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le jury présente l'atelier à l'ensemble des candidats, les consignes particulières, les difficultés et les passages complexes pouvant induire le candidat à l'erreur sont commentés.

Le candidat se présente avec ses EPI.

Le candidat est relié du début à la fin de l'exercice à la corde de sécurité avec son antichute mobile (EN 353-2) qu'il a positionné conformément à la notice d'utilisation du fabricant.

Une fois connecté à la corde de sécurité, le candidat ne doit plus intervenir sur ce système du début à la fin du parcours sauf pour gérer le glissement de la corde dans l'antichute mobile ou pour changer de corde de sécurité si cela est demandé.

S'il est emmêlé avec ses cordes le candidat :

- doit se démêler sans se déconnecter de son antichute
- il ne doit pas défaire l'équipement en place (sauf déviation).

Le jury laisse le candidat réaliser son parcours quelque soit les fautes commises tant qu'il est connecté à son antichute et qu'il n'y a pas de mise en danger.

Le jury peut demander au candidat de s'écarter de la paroi s'il a besoin de voir un point précis.

Il peut également lui demander de justifier ses choix ou ses actes une fois le parcours terminé.

Avant de s'élancer sur le parcours, le candidat dispose s'il le souhaite de deux minutes pour étudier les passages. Le chronomètre démarre lorsque le candidat quitte le sol et s'arrête lorsqu'il touche le sol en fin de parcours.

ÉQUIPEMENT EN PLACE :

Les nœuds sur les cordes et le matériel sont utilisés en adéquation avec leurs fonctions.

Les équipements sont vérifiés visuellement par les « Equipeurs » pour garantir leurs bons états de conservation, de fonctionnement et de sécurité.

Il n'y a pas de « piège » dans l'équipement cependant, il est demandé aux candidats de savoir analyser l'équipement en place pour franchir les difficultés sans se mettre à la faute.

Lorsque l'examen a lieu sur un site d'escalade, les relais constitués de 2 points d'ancrage reliés par une chaîne sont considérés comme des amarrages irréprochables sauf consignes particulières du jury. Les chaînes et les maillons rapides seront vérifiés et aménagés avec un maillon rapide de Ø 8mm minimum sur le point d'ancrage le plus bas.

MATÉRIEL DISPONIBLE :

Le candidat trouve sur le parcours le matériel habituellement utilisé sur les chantiers.

Les prototypes, nouveautés ou autres matériels modifiés ne peuvent pas être employés.

- Les cordes sont de type EN 1891 classe A, de modèles ou de couleurs différentes) ;
- Les supports d'amarrages naturels ou artificiels (arbres, IPN, charpente …) ont une résistance suffisante pour réaliser des « amarrages irréprochables » ;
- Les ancrages ("Ancre structurelle ou dispositif d'ancrage fixe) seront a minima conforme aux exigences de la norme EN795 ou pouvoir justifier d'une résistance à la rupture de 15kN minimum ou supporter une charge de 10kN sans déformation ;
- La résistance des chevilles mécaniques pour fixer les points d'ancrage est au moins égale à la résistance d'un goujon de Ø 12 mm/80 dans un support d'ancrage adapté ;
- Les sangles sont soit de type EN 795 B d'une résistance au moins égale à 22kN, soit des élingues de levage (CMU minimum 5 kN) ;
- Les mousquetons ou connecteurs de sécurité EN 362 (EN12275) sont à verrouillage, dans certaines configurations il est possible d'utiliser des maillons rapides (minimum Ø 8 mm) pour connecter les cordes ;

ÉVALUATION DU CANDIDAT :

Un candidat est évalué **« Bon »** lorsqu'il met moins de 20 minutes sans commettre une faute.

Un candidat est évalué **« Moyen »** lorsqu'il commet 1 faute ou s'il met plus de 20 minutes.

Un candidat est évalué **« Insuffisant »** s'il commet 2 ou 3 fautes ou s'il met plus de 30 minutes.

Un candidat est évalué **« Non Validé »** s'il commet une seule faute grave ou plus de 3 fautes, lorsqu'il ne finit pas ou termine le parcours avec l'aide du jury et lorsqu'il met plus de 40 minutes pour terminer le parcours sauf s'il y a eu une défaillance de matériel ou un évènement imprévu.

Fautes Graves (éliminatoires) :

- Se déconnecter de la corde de progression ou de la corde de sécurité ;
- Chuter sur la corde de sécurité ;
- Tomber sur le système de progression avec un facteur de chute supérieur ou égale à 0,3 ;
- Utiliser le matériel en dehors des recommandations du fabricant (notice d'utilisation) ;
- Se retrouver sur un bloqueur sans être longé à un point d'ancrage solidaire de la corde de progression ou sécurisé sur celle-ci (descendeur avec clé ou longé dans un nœud) ;
- Se retrouver suspendu sur un ancrage non solidaire de la corde de progression (déviation) ;
- Evoluer dans une configuration où une chute de plus de 1 mètre serait d'un facteur supérieur ou égal à 1, exemple : se positionner au niveau du point d'ancrage longé dans la grande ganse d'un nœud double, évoluer au dessus d'une main courante, etc. ;
- Se longer :
  - sur le point haut d'un nœud double ou d'un amarrage de tête ;
  - entre les deux derniers points d'une main courante ou d'un amarrage de tête ;
  - dans le col de cygne d'un fractionnement ;
  - sur le point isolé d'un amarrage irréprochable à l'extrémité d'une main courante lorsque la distance entre les points est supérieure à 1 mètre ;
- Se connecter à l'antichute avec la longe de maintien ;
- Remonter ou descendre sur une corde connectée sur un amarrage simple ;
- Remonter ou descendre sur une corde guide (progression oblique type rappel guidé,…) ;
- Perdre un appareil (descendeur, poignée) et ne pas être en mesure et capable de terminer le parcours en sécurité en utilisant éventuellement une technique de réchappe ;

… /…

- Lâcher la corde du descendeur sans faire la clé de sécurité ou le verrouiller avec un risque de glissement ou de chute de plus d'un mètre ;
- Sécuriser un passage à l'aide du descendeur sans faire la clé de sécurité ou le verrouiller ;

Fautes :

- Le matériel n'est pas réglé ou ajusté correctement ;
- Se longer sur le point isolé d'un amarrage irréprochable à l'extrémité d'une main courante lorsque la distance entre les points est supérieur à 50 cm ;
- Faire une petite chute contrôlée sur le système de progression (petit facteur de chute) ;
- Manque d'aisance et d'efficacité dans les manœuvres ;
- Manque de pertinence dans les choix techniques (placement des longes, de l'étrier, etc.) ;
- Le matériel n'est pas utilisé correctement ou à bon escient ;
- Ouvrir un mousqueton sous charge (sauf "vertaco" avec un mousqueton adapté) ;
- Lâcher la corde sans faire la clé de sécurité ou verrouiller son descendeur (sauf au niveau d'un point de fractionnement et au dessus d'un nœud) ;
- Oublier ou perdre du matériel (étrier, poignée, etc.) mais être en mesure et capable de terminer le parcours en sécurité ;
- Oublier de remettre ou de mal replacer les « protège-cordes » et les déviations ;

NOTES :

- La longueur et la difficulté du parcours permettent au Cordiste confirmé de le réaliser dans son intégralité en moins de 15 minutes ;
- Au delà de 40 minutes, le jury peut aider le candidat à terminer son parcours ou lui demander de descendre directement sur une corde de service ;
- Lorsqu'un parcours nécessite plus de temps, le jury a toute latitude pour augmenter la durée maximum de passage. Toutefois le temps imparti ne dépassera pas le double du temps moyen réalisé par les autres candidats ;
- Si le candidat ne lâche pas la corde, il n'est pas obligé de faire la clé de sécurité ou de verrouiller son descendeur mais cela ne doit pas rendre les manœuvres plus difficiles ;
- Le candidat se longe de préférence dans les ganses des nœuds lorsque la boucle fait moins de 20 cm mais il peut se longer dans les mousquetons s'ils sont verrouillés correctement ;
- De même, il ne sera pas pénalisé s'il se longe dans l'une des ganses d'un nœud double si celle-ci ne dépasse pas 20 cm ;
- En milieu de verticale le nœud sur la corde de progression est considéré comme un nœud de jonction (corde aboutée) et s'il est gansé le candidat peut se longer dans la boucle sauf consigne particulière du jury ;
- Il n'est pas nécessaire de revisser les mousquetons de déviation ;
- Le candidat peut se longer court sur une main courante avec un connecteur réservé à cet usage, celui-ci doit être comme pour les connecteurs des longes et du descendeur EN 362/EN12275 à verrouillage automatique. Il est également possible d'utiliser un « mousqueton de confort » à condition de toujours se connecter convenablement avec l'une de ses longes, dans ce cas l'utilisation d'un connecteur simple sans verrouillage est envisageable ;
- Sur une main courante +/- horizontale, le candidat peut avoir recours à un bloqueur lorsque ce dernier est « guidé» (poignée chaussé) pour ne pas abîmer la corde en cas de chute. Le bloqueur peut être solidaire d'une de ses longes sans que cela soit considéré comme une faute s'il est utilisé de manière efficace et sûre ;
- Le candidat peut lâcher une déviation. Il y a faute lorsqu'il n'arrive pas à la récupérer ou s'il ne remet pas la corde dans le mousqueton de la déviation ;

Catalogue des Passages et Difficultés du CQP I

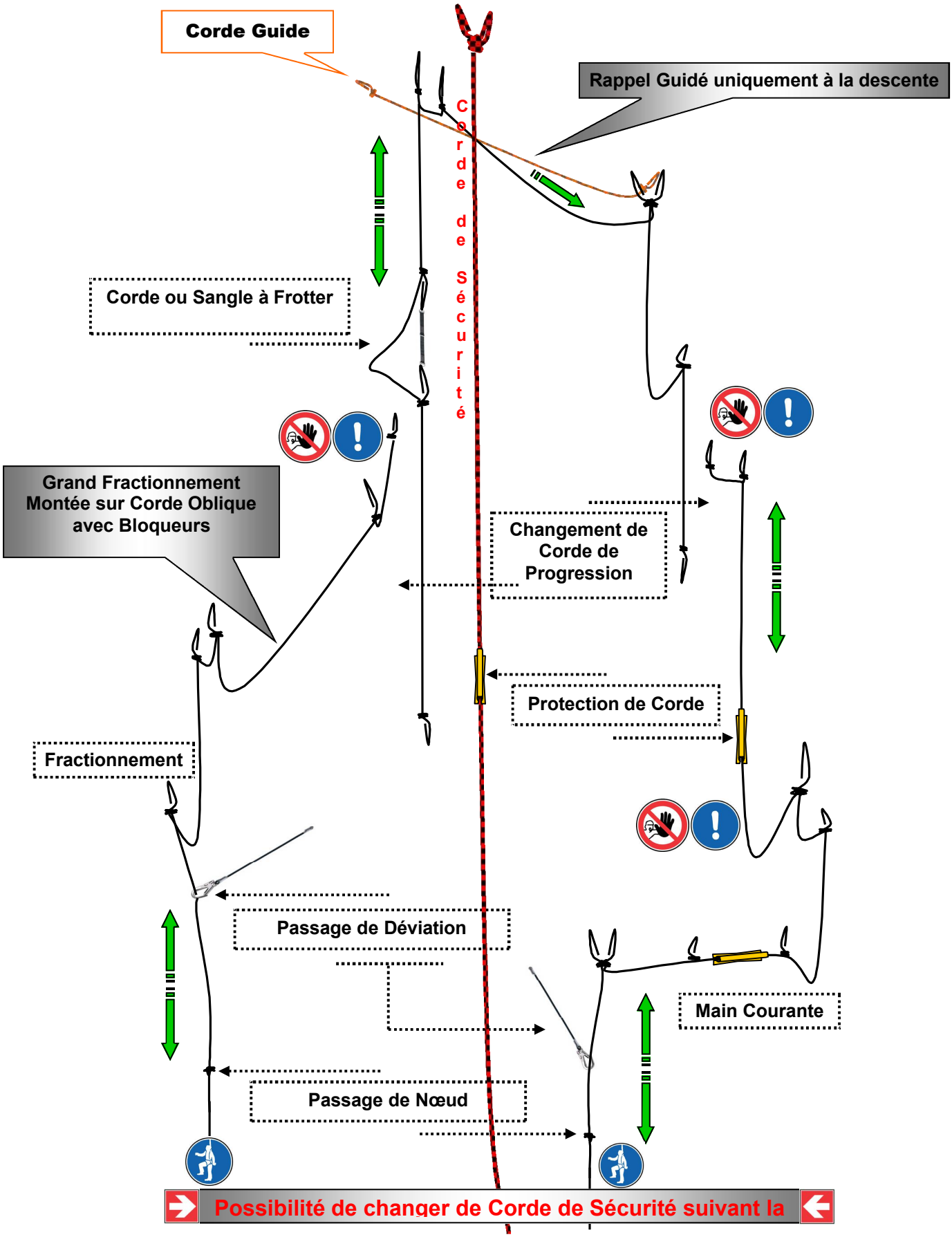

PARCOURS SUR CORDES CQP I / ATELIER TYPE

PARCOURS TYPE

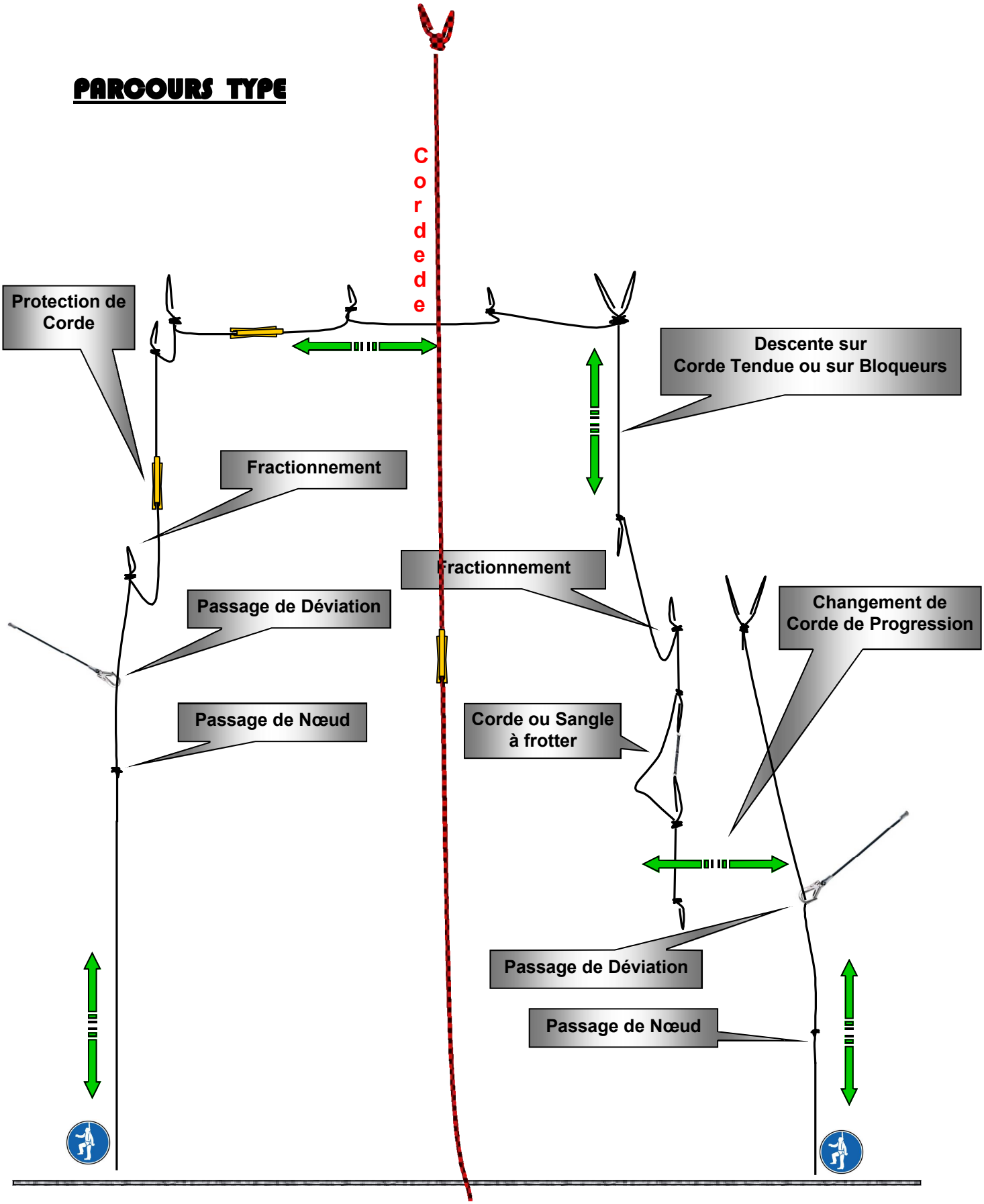

ATELIER LEVAGE

Le candidat réalise un amarrage et lève avec une corde une charge de 100kg sur quelques mètres avec le minimum de matériel disponible. Il transfert ensuite le poids de la charge sur un dispositif de descente et la repose dans sa position initiale.

Compétences évaluées sur l'atelier Levage CQP1

Le candidat doit réaliser un amarrage sécurisé « irréprochable » sur des points d'ancrage identifiés puis sur celui-ci installer un système de palan avec une corde pour lever une charge de 100 kg (+ ou – 10 %) sur quelques mètres et redescendre la charge.

Les dispositifs mis en place par le candidat correspondent à ce qui serait fait sur un chantier pour lever efficacement cette charge ou pour réaliser un système d'évacuation avec le matériel dont le Cordiste dispose habituellement pour travailler.

Le jury évalue le niveau de maîtrise pour réaliser un amarrage irréprochable, mettre en œuvre les techniques de levage, l'aisance, les facultés d'anticipation et d'adaptation du candidat.

Le temps imparti pour cet exercice est de 40 minutes maximum.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le jury présente l'atelier à l'ensemble des candidats, les consignes particulières sont commentées.

Le candidat se présente avec ses EPI.

La zone de levage (au niveau de la charge) et l'aire d'évolution (zone d'évolution du candidat) sont matérialisées, elles sont suffisamment décalées pour que le risque d'accident soit exclu en cas de chute de la charge. Un périmètre de sécurité est mis en place par le jury.

Le balisage (si nécessaire) de la zone de levage peut être à la charge du candidat si cette consigne est rappelée par le jury lors de la présentation de l'atelier (s'il y a une faute sur cette exigence, elle ne sera pas considérée comme grave).

Le candidat doit réaliser un amarrage irréprochable pour installer son système de moufle.

L'amarrage doit être sécurisé suivant les règles de l'art et doit répartir correctement les efforts sur les points d'ancrage.

Il installe son moufle sur l'amarrage, la démultiplication doit être **supérieure ou égale à 5**.

La charge est bloquée à la montée à l'aide d'un « poulie/bloqueur » qui est constitué soit, d'une poulie simple et d'un bloqueur soit, d'un matériel du type « Protraxion / Minitraxion » de PETZL ou de tous nouveaux matériels spécifiques utilisables dans les travaux sur cordes.

Après avoir levé la charge sur 3 mètres, il transfère la charge de son système de montée à un système de descente.

Il utilise son descendeur pour reposer la charge au sol sans oublier du matériel sur la corde.

Le matériel s'utilise suivant les recommandations écrites dans la notice d'utilisation du fabricant.

Le jury laisse le candidat réaliser son levage quelque soit les fautes commises tant qu'il n'y a pas de risque de chute de la charge ou de mise en danger.

Pendant l'exercice, le jury peut intervenir pour demander des précisions sur la manœuvre, il peut également exiger que le candidat sécurise son dispositif par un autre système (2ème corde ou antichute mobile).

… /…

Une fois la manœuvre terminée le jury **doit** interroger le candidat sur ses choix techniques, ses actions et ses connaissances théoriques en levage. Le jury peut lui demander de faire ou refaire certaines manœuvres avec une autre technique ou un autre matériel.

Le chronomètre démarre lorsque le candidat accède à l'aire d'évolution et s'arrête lorsque la charge est reposée sur le sol.

ÉQUIPEMENT EN PLACE :

Les équipements déjà en place seront vérifiés visuellement par les « Équipeurs » pour garantir leurs bons états de conservation, de fonctionnement et de sécurité.

La charge est posée au sol et attachée à une corde de levage qui passe dans une poulie (type Rescue de PETZL) elle-même fixée en hauteur à un « amarrage irréprochable », cet équipement est à la charge des « Équipeurs ».

Le candidat réalise son levage dans l'aire d'évolution, l'angle que prend la corde de levage entre l'amarrage, la poulie supérieure et le sol est d'environ 45°.

Pour réaliser son amarrage irréprochable il dispose soit, de 2, 3 ou 4 points d'ancrage fixes soit, de support d'ancrage « ceinturable » par des sangles soit, la combinaison des deux types.

Les points d'ancrage sont placés pour que le candidat puisse réaliser son levage facilement (distance entre les points d'environ 40 cm et si possible 2 ancrages à 1 mètre de hauteur).

En fonction de la configuration des lieux, l'aire d'évolution peut être matérialisée et sécurisée avec l'obligation pour le candidat de se longer à l'amarrage.

Le candidat prend soin de la corde de levage, sa gestion rentre dans l'évaluation (piétinement, etc.).

Il n'y a pas de « piège » dans l'équipement cependant, il est demandé aux candidats de savoir analyser l'équipement en place.

MATÉRIEL DISPONIBLE :

Le candidat trouve sur l'atelier, le matériel habituellement utilisé sur les chantiers.

Les prototypes, nouveautés ou autres matériels modifiés ne peuvent pas être employés.

Le jury pourvoit l'atelier d'un lot de matériel suffisant, seule l'utilisation du descendeur et de la poignée du candidat est normalement nécessaire pour réaliser l'atelier.

Le candidat peut utiliser du matériel supplémentaire pour réaliser son moufle sans toutefois avoir recours **au total** à plus de 2 bloqueurs, 2 poulies, 1 système poulie/bloqueur et 1 descendeur.

De même, en plus du matériel nécessaire à la confection de l'amarrage irréprochable 1 sangle ou cordelette (bout de corde) est acceptée pour exécuter le moufle Mariner démultiplié simple ou double.

Le candidat peut demander au jury l'autorisation d'utiliser plus de mousqueton et de sangle pour réaliser son amarrage irréprochable, cela peut lui être refusé.

Caractéristique du matériel en place pour réaliser l'atelier :

- Une corde de type EN 1891 (classe A).
  - La longueur de la corde doit être suffisante pour permettre l'utilisation de son extrémité dans la manœuvre. La longueur supplémentaire disponible doit être d'environ 5 mètres
- Les supports d'amarrages naturels ou artificiels (arbres, IPN, charpente …) ont une résistance suffisante pour réaliser des « amarrages irréprochables » ;
- Les ancrages ("Ancre structurelle ou dispositif d'ancrage fixe) sont a minima conformes aux exigences de la norme EN795 ou pouvoir justifier d'une résistance à la rupture de 15kN minimum ou supporter une charge de 10kN sans déformation ;

… /…

- La résistance des chevilles mécaniques pour fixer les points d'ancrage est au moins égale à la résistance d'un goujon de Ø 12 mm/80 dans un support d'ancrage adapté ;
- Les sangles sont soit, de type EN 795 B d'une résistance au moins égale à 22kN soit, des élingues de levage (CMU minimum 5 kN) ;
- Les mousquetons / connecteurs EN 362 (EN12275) sont à verrouillage, dans certaines configurations il est possible d'utiliser des maillons rapides (minimum Ø 8 mm) pour connecter les cordes.

Le matériel habituellement mis à la disposition des candidats :

- 1 poulie simple (type fixe PETZL) ;
- 1 bloqueur (type Poignée ou Basic PETZL) ;
- 1 « mini-traxion » ou « pro-traxion »
- 1 ensemble poulie/bloqueur avec son mousqueton ;
- 10 mousquetons basiques de sécurité EN 362 (EN12275) à verrouillage (à vis ou auto) ;
- 1 connecteur utilisable comme mousqueton "primaire" (type Maillon Delta ou Kador PETZL) ;
- 1 mousqueton type HMS pour l'utilisation du nœud de ½ cabestan ;
- 3 sangles dont les longueurs seront adaptées à la configuration des ancrages.

Nota : Liste non exhaustive, le jury à toute latitude pour adapter le lot de matériel en fonction de la configuration des lieux.

Les connecteurs sont de type et de qualités différentes (parallèle, asymétrique, HMS, acier ou zicral, à vis ou automatique 2 et 3 actions), l'affectation par le candidat des mousquetons à leur bon usage rentre dans l'évaluation.

ÉVALUATION DU CANDIDAT :

Un candidat est évalué **« Bon »** lorsqu'il met moins de 20 minutes sans commettre de faute.

Un candidat est évalué **« Moyen »** lorsqu'il commet 1 faute ou s'il met plus de 20 minutes.

Un candidat est évalué **« Insuffisant »** s'il commet 2 ou 3 fautes ou s'il met plus de 30 minutes.

Un candidat est évalué **« Non Validé »** lorsqu'il commet une seule faute grave ou plus de 3 fautes, lorsqu'il ne finit pas ou termine son exercice avec l'aide du jury et lorsqu'il met plus de 40 minutes pour réaliser le levage sauf s'il y a eu une défaillance de matériel ou un évènement imprévu.

Fautes Graves (éliminatoires) :

- La charge chute au sol ;
- La charge fait une chute libre de plus de 20 cm ;
- La charge se retrouve sur un seul point d'ancrage ;
- L'amarrage irréprochable ne garantit pas la sécurité de la charge ou la rupture éventuelle d'un des éléments de l'amarrage irréprochable risquerait de provoquer la chute de la charge ;
- Lâcher la corde du descendeur sans faire la clé de sécurité ou le verrouiller avec ou sans glissement de la charge et qu'il n'y a pas d'autre sécurité ;
- Utiliser le matériel en dehors des recommandations du fabricant (notice d'utilisation) ;
- Utiliser un descendeur à la montée à la place du poulie/bloqueur dans le dispositif de moufle ;
- Descendre la charge avec le descendeur sur lui, sur ½ cabestan sans auto-assurance ou sur la poignée ;
- Oublier un appareil (poignée…) sur la corde de levage et ne pas être en mesure de terminer la manoeuvre en sécurité en utilisant éventuellement une technique de réchappe ;

… /…

- Sécuriser la manœuvre à l'aide du descendeur sans faire la clé de sécurité ou le verrouiller ;

- Les mousquetons en charge ne sont jamais vissés (cf. notes) ;
- Le candidat met plus de 40 minutes pour réaliser la manœuvre ;

Fautes :

- Le matériel n'est pas réglé, ajusté ou utilisé correctement ou à bon escient ;
- Manque d'aisance et d'efficacité dans les manœuvres ;
- Manque de pertinence dans les choix techniques ;
- Manque d'efficacité du moufle ;
- Le candidat ne maîtrise pas les techniques de :
  - Répartition de charge ;
  - Transfert de charge sur un système débrayable ;
  - La réalisation d'un poulie/bloqueur ;
  - Du moufle par 5 au minimum ;
- Ouvrir un mousqueton sous charge (sauf "vertaco" avec un mousqueton adapté) ;
- Le candidat met plus de 40 minutes pour réaliser la manœuvre, mais cela est dû au coincement anormal d'un appareil ou à un événement extérieur exceptionnel ;
- La charge glisse sur moins de 20 cm ;
- La rupture éventuelle d'un des ancrages de l'amarrage irréprochable risquerait de provoquer une petite chute de la charge ;
- Les mousquetons en charge ne sont systématiquement vissés (cf. notes) ;
- Oublier un appareil (poignée…), mais être en mesure de terminer le levage en sécurité en utilisant éventuellement une technique de réchappe ;
- Le candidat laisse un bloqueur sur la corde au moment de redescendre la charge ;
- Les connecteurs ne sont pas utilisés correctement en fonction de leurs types et qualités (parallèle, asymétrique, HMS, acier ou zicral, à vis ou automatique 2 et 3 actions) ;
- Le candidat utilise du matériel supplémentaire sans toutefois avoir recours **au total** à plus de 2 bloqueurs, 2 poulies, 1 système poulie/bloqueur et 1 descendeur ;
- Utilisation d'un élément non classé EPI dans le dispositif du moufle ou pour réaliser l'amarrage (cordelette, etc.) ;

NOTES :

- Lorsque la configuration de l'aire d'évolution l'impose, le candidat peut se retrouver dans l'obligation de se longer sur l'amarrage ou de se sécuriser à l'aide d'une corde annexe. Dans ce cas les consignes générales d'évolution s'appliquent et rentrent dans l'évaluation,
  Exemple :
  - Faute grave / Se connecter à l'antichute avec la longe de maintien ;
  - Faute grave / Se longer :
    - sur le point haut d'un nœud double ou d'un amarrage de tête lorsque la distance entre les points d'ancrage est supérieure à 50 cm ;
    - entre les deux derniers points d'une main courante ou d'un amarrage de tête
    - dans le col de cygne d'un fractionnement ;
  - Faute / Se longer sur le point haut d'un nœud double ou d'un amarrage de tête lorsque la distance entre les points d'ancrage est inférieure à 50 cm ;
  - Faute / Oublier ou perdre du matériel (étrier, poignée, etc.), mais être en mesure et capable de terminer le parcours en sécurité ;
- Le candidat ne maîtrise pas l'utilisation d'un appareil, une technique ou la confection d'un nœud lorsqu'il se reprend à 3 fois pour le/la réaliser ;

… /…

- L'amarrage irréprochable doit être sécurisé suivant les règles de l'art et doit répartir correctement les efforts sur au moins 2 points d'ancrage (répartiteur ou « pavlotin » sécurisé,

sangle répartiteur nouée, 2 sangles répartiteur, etc.), mais la rupture d'un ancrage ne doit pas entraîner une chute libre de la charge de plus de 20 cm. Les sangles pourront être raccourcies par des nœuds ;

- Pour monter la charge, débloquer un appareil ou un système largable, le candidat peut utiliser ses longes, son bloqueur de poitrine, son étrier ou une poignée ;
- Un système de moufle n'est pas efficace :
  - Lorsqu'il ne garantit pas le levage de la charge sur 30 mètres en moins de 10 minutes ;
  - Lorsque pour monter la charge sur plus de 20cm le candidat doit déplacer un appareil ;
  - Le système comporte plus de 2 appareils mobiles (bloqueurs,…) ;
  - Le candidat est obligé de se longer ou se « croller » pour mettre en action un moufle qui ne divise pas assez le poids de la charge ;
- Le candidat doit lever la charge avec un moufle d'une démultiplication de 5 minimum même s'il a les capacités physiques pour lever la charge avec un moufle par 3 ;
- Il n'est pas nécessaire de visser les vis des mousquetons qui servent à la démultiplication tant qu'ils ne servent pas à sécuriser la charge ;
- Lors du transfert de charge, il n'est pas nécessaire de coiffer la poignée lorsqu'elle travaille correctement dans l'axe de la corde de levage ;
- Le candidat transfère la charge de la montée à la descente de préférence avec un système débrayable (½ cabestan + nœud de mule). Il peut utiliser un système fixe (sangle) et mouflage dans le descendeur cependant, le jury doit s'assurer qu'il maîtrise le transfert avec un système débrayable ;
- Le système de transfert de charge est connecté soit, au démultiplicateur d'amarrage, soit au connecteur "primaire" soit, à un autre amarrage irréprochable ou système de répartition de charge indépendant ;
- Un nœud de mule ne peut pas être sécurisé par une simple ½ clé ;
- La descente de la charge à l'aide d'un descendeur connecté au candidat n'est pas autorisée ;
- S'il le souhaite, le candidat peut recommencer la manœuvre, mais le chronomètre n'est pas remis à zéro ;
- Au-delà de 40 minutes, le jury doit aider le candidat à terminer son exercice ;

ÉQUIPEMENT

Le candidat maitrise la confection des nœuds et des amarrages habituellement utilisés dans la profession.

Il doit équiper en situation un poste de travail sur des points d'ancrages identifiés.

Compétences évaluées sur l'atelier Équipement CQP1

Le candidat maitrise la confection des nœuds :

- de **Vache**, **Huit**, **Chaise** ;
- Nœuds doubles en Y (**Bunny**), Double Chaise, Chaise double ;
- Papillon, Huit directionnel ou Romano ;
- **Cabestan, ½ Cabestan** ;
- Tisserand double sur élingue ;
- **Nœud d'Arrêt (½ Pécheur Double ou Capucin)** ;
- **Nœud de Mule sécurisé** ;
- Nœuds jonction ou d'about de cordes, (**Double Pécheur**, Huit Tressé et Triple Huit) ;

Il maitrise la réalisation d'amarrages « Simple » et « Irréprochable » sur différents supports d'amarrage :

- Avec des ceintures d'amarrages (sangles) ;
- Sur 2 et/ou 3 points d'ancrage fixes ;
- Directement sur des supports d'amarrage surdimensionné ;

Il connait les qualités des différents supports pour identifier le type d'ancrage fixe à poser

Il connaît les caractéristiques, résistance et les règles d'installation des chevilles mécaniques et/ou des chevilles ou broches scellées.

Il connaît les critères de résistance des points d'ancrage définis selon la norme EN795 et par la profession.

Il connaît les règles de l'art sur les principes d'amarrage et les intègre dans la pratique.

Le candidat maitrise la réalisation des amarrages sur sangles avec ou sans répartiteur de charge.

Il maitrise l'installation d'un rappel sur brin bloqué, la réalisation d'une main courante horizontale et d'un poste de travail sur des points d'ancrage identifiés.

Il est capable de gérer les frottements de ses deux cordes à la descente et de réaliser des fractionnements, des déviations et placer des protège-corde.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le candidat se présente avec ses EPI sur deux exercices d'évaluation :

1. **Au sol _ Vérification des connaissances techniques :**

   Atelier confection des nœuds et des amarrages de base : 8, chaise, papillon, « Bunny », cabestan et ½, réalisation d'amarrages variés, etc. ;

Le temps imparti pour cet exercice est de 30 minutes maximum.

… /…

2. En situation _ Vérification des compétences :

Le candidat se présente avec ses EPI et il installe sa ou ses cordes sur des points d'ancrage identifiés par le jury dans une configuration de travail simple.

Il doit accéder en sécurité suivant les règles de l'art à un poste de travail en hauteur, la sécurisation des accès peut être demandée avec l'équipement d'une main courante.

Il descend sur ses cordes et il doit au minimum installer un point de fractionnement et gérer les principaux frottements sur les cordes.

Installation d'un poste de travail dans une configuration simple :

- Le candidat choisit le matériel qu'il estime nécessaire pour réaliser l'exercice ;
- Il équipe la main courante pour accéder à l'aplomb de la zone de travail ou sécurise l'accès à celui-ci ;
- Il équipe son poste de travail et descend sur ses cordes en gérant les frottements ;
- Il pose un fractionnement dans les règles de l'art ;
- En général suivant la configuration, le jury demande au candidat d'équiper son poste de travail dans un temps d'environ 20 minutes ;
- Il déséquipe son installation en sécurité dans un temps d'environ 10 minutes ;
- Le rappel sur brin bloqué peut être demandé pour récupérer les cordes ;

Le candidat doit gérer indépendamment l'équipement de son système de sécurité et de son système de progression en respectant les exigences de sécurité du DPMC, les contraintes du site et les consignes particulières du jury.

Le temps imparti pour cet exercice est d'environ 30 minutes, le candidat ne doit pas mettre plus de 20 minutes pour installer son poste de travail et il a 10 minutes pour déséquiper son atelier.

Les temps sont donnés ici à titre indicatif car en fonction de la configuration des lieux et la gestion de la sécurité, etc. le jury a toutes latitudes pour définir le temps maximum.

Il peut également prendre le temps moyen des candidats comme référence.

ÉQUIPEMENT EN PLACE :

Les points d'ancrage, les supports d'ancrage et d'amarrage sont identifiés par le jury.

Les équipements en place seront vérifiés visuellement par les « Équipeurs » pour garantir leur bon état de conservation, de fonctionnement et de sécurité.

Suivant les lieux et les ancrages disponibles les accès peuvent être sécurisés préalablement, les nœuds sur les cordes et le matériel sont alors utilisés en adéquation avec leurs fonctions, il n'y a pas de « piège » dans l'équipement cependant, il est demandé aux candidats de savoir analyser et utiliser l'équipement en place sans se mettre à la faute.

Lorsque l'examen a lieu sur un site d'escalade, les relais constitués de 2 points d'ancrage reliés par une chaîne sont considérés comme des amarrages irréprochables sauf consignes particulières du jury. Les chaînes et les maillons rapides seront vérifiés et aménagés avec un maillon rapide de Ø 8mm minimum sur le point d'ancrage le plus bas.

MATÉRIEL DISPONIBLE :

Le candidat se présente avec ses EPI.

Le jury met à la disposition du candidat le matériel nécessaire habituellement disponible sur les chantiers pour installer un poste de travail.

Les prototypes, nouveautés ou autres matériels modifiés ne peuvent pas être employés.

- Les cordes sont de type EN 1891 (classe A), de marques, de modèles ou de couleurs différentes.

… /…

- Les supports d'amarrages naturels ou artificiels (arbres, IPN, charpente …) ont une résistance suffisante pour réaliser des « amarrages irréprochables » ;
- Les ancrages ("Ancre structurelle ou dispositif d'ancrage fixe) seront a minima conformes aux exigences de la norme EN795 ou pouvoir justifier d'une résistance à la rupture de 15 kN minimum ou supporter une charge de 10 kN sans déformation ;
- La résistance des chevilles mécaniques pour fixer les points d'ancrage est au moins égale à la résistance d'un goujon de Ø 12 mm/80 dans un support d'ancrage adapté ;
- Les sangles sont soit de type EN 795 B d'une résistance au moins égale à 22kN, soit des élingues de levage (CMU minimum 5 kN) ;
- Les mousquetons ou connecteurs de sécurité EN 362 (EN12275) sont à verrouillage, dans certaines configurations il est possible d'utiliser des maillons rapides (minimum Ø 8 mm) pour connecter les cordes.

ÉVALUATION DU CANDIDAT :

Outre la maitrise des techniques, la rapidité et le nombre de fautes, le candidat est évalué sur son aisance, la pertinence des solutions techniques retenues, ses facultés d'adaptation et de gestion des aléas.

1. Vérification des connaissances techniques :

L'évaluation est quantitative d'après la grille d'évaluation du jury.

Un candidat est évalué **« Bon »** lorsqu'il maitrise les connaissances techniques évaluées au minimum 70% Bon et 30% Moyen et qu'il exécute les gestes techniques avec dextérité.

Un candidat est évalué **« Moyen »** lorsqu'il maitrise les connaissances techniques évaluées au minimum 50% Bon et 50% Moyen et qu'il exécute les gestes techniques correctement.

Un candidat est évalué **« Insuffisant »** lorsqu'il maitrise les connaissances techniques évaluées au minimum 30% Bon et 70% Moyen et qu'il exécute certains gestes techniques avec difficultés.

Un candidat est évalué **« Non Validé »** lorsqu'il maitrise les connaissances techniques évaluées à moins de 30% Bon et 70% Moyen et/ou un nœud et/ou un amarrage obligatoire n'est pas connus.

Nœuds obligatoires : Huit, Chaise, Y en Huit (Bunny), Cabestan, ½ Cabestan, nœud de Mule, Nœud d'Arrêt (Capucin), au moins 1 nœud d'about de corde.

Amarrages obligatoires : sur 2 ancrages fixes amarrage type « faux facteur » ou spéléo pour une corde, sur 3 ancrages fixes amarrages irréprochables pour les 2 cordes, 1 amarrage avec une corde directement sur un support d'amarrage surdimensionné ;

Le temps imparti pour cet exercice est de 30 minutes maximum.

2. Vérification des compétences en situation :

Un candidat est évalué **« Bon »** lorsqu'il met moins de 20 minutes pour équiper et déséquiper sans commettre une faute ;

Un candidat est évalué **« Moyen »** lorsqu'il commet 1 faute ou s'il met plus de 20 minutes pour équiper et déséquiper ;

Un candidat est évalué **« Insuffisant »** s'il commet 2 ou 3 fautes ou s'il met 30 minutes sans avoir le temps de déséquiper ;

Un candidat est évalué **« Non Validé »** s'il commet une seule faute grave ou plus de 3 fautes, lorsqu'il ne finit pas ou termine son équipement avec l'aide du jury et lorsqu'il met plus de 30 minutes pour terminer son équipement sans avoir le temps de déséquiper (sauf s'il y a eu une défaillance de matériel ou un évènement imprévu).

… /…

Fautes :

- L'équipement n'intègre pas correctement les consignes sur les contraintes du site ;
- Le choix des points d'ancrage et/ou des nœuds n'est pas pertinent ;
- Manque d'efficacité du dispositif installé ;
- Manque de lisibilité ;
- Mauvaise gestion des frottements ;
- Mauvaise gestion de la manœuvre ;
- Manque d'aisance ;
- Le candidat évolue avec un risque de chute en facteur inférieur à 0,3 ;
- Le candidat évolue avec un risque de pendule important mais pas dangereux ;
- Le départ sur 2 cordes ne se justifie pas pour accéder à la zone suspension ou le vide ;

Fautes Graves (éliminatoires) :

- Le comportement du candidat est jugé dangereux (sentiment d'hyper compétence) et/ou les attitudes de prudence élémentaires ne sont pas respectées ;
- Les consignes sur les contraintes du site ne sont pas appliquées ;
- L'amarrage irréprochable ne garantit pas la sécurité ou la rupture éventuelle d'un des éléments de l'amarrage irréprochable risquerait de provoquer une chute dangereuse ;
- L'accès à la zone de suspension ou le vide est sécurisé à l'aide d'une seule corde avec le descendeur ;
- Le candidat se retrouve sur un seul point d'ancrage simple ;
- Le candidat évolue avec un risque de chute en facteur > 0,3 ;
- Le candidat évolue avec un risque de pendule important et dangereux (obstacle) ;
- Il n'y a pas d'amarrage irréprochable aux changements de direction important ;
- Les frottements important ne sont pas gérés sur la corde de progression et/ou la corde de sécurité ;
- Il y a un risque de chute important en cas de rupture de l'ancrage simple lorsqu'il installe son fractionnement ;
- L'équipement n'est pas lisible et est potentiellement dangereux pour un autre Cordiste ;
- Il n'y a pas de nœud en bout de corde ;
- La corde de sécurité n'est pas gérée et il y a un risque de pendule dangereux en cas de défaillance sur son système de progression ;
- Utiliser le matériel en dehors des recommandations du fabricant (notice d'utilisation) ;
- Les mousquetons de sécurité ne sont jamais vissés ;
- Le candidat met plus de 30 minutes pour réaliser la manœuvre sans avoir le temps de déséquiper ;

Nota :

Sur l'ensemble de l'exercice, de l'accès à la zone d'évolution à l'équipement du poste de travail, les critères et les indicateurs d'évaluation précisés pour l'atelier « Parcours sur Cordes » sont pris en compte pour juger le candidat.

Fautes Graves (éliminatoires) et fautes simples se reporter à l'atelier Parcours.

L'appréciation finale de l'atelier équipement prend en compte à parts égales
VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES
VÉRIFICATION DES COMPÉTENCES EN SITUATION

NOTES :

Le rappel sur brin bloqué est au programme du CQP1.

- Il est soit réalisé avec le brin de descente qui passe directement dans la ganse du nœud (souvent la meilleure solution) soit avec 2 mousquetons pour reprendre le brin de descente.

  Nota : Un gros nœud bloqué dans un maillon rapide (rappel canyon) ne garantit pas la sécurité de la manœuvre dans toutes les configurations que le Cordiste est susceptible de rencontrer sur les chantiers.

- Dans les travaux sur cordes le nœud de Plein Poing n'est pas le mieux adapté pour abouter 2 cordes EN1891 classe A, il peut être utilisé dans des cas très particuliers et exceptionnels qu'un CQP1 n'est pas susceptible d'apprécier.

TECHNIQUES D'ÉVACUATION SECOURS

L'épreuve de secours se déroule dans une situation qui se rapproche des configurations rencontrées sur les chantiers.

Le candidat réalise l'évacuation à la descente d'une victime non médicalisée en suspension sur ses cordes dans une configuration de travail habituelle.

Le blessé est positionné à son poste de travail sur cordes, en tension sur son descendeur et/ou son antichute.

Compétences évaluées sur l'atelier « Techniques d'Évacuation et de Secours » CQP1

Cet atelier permet au jury de vérifier les compétences suivantes : la maitrise des techniques de décrochage et de déplacement sur cordes d'un Cordiste avec un blessé ; la prévenance qu'apporte le secouriste à l'égard de la victime ; la gestion de l'alerte ; les facultés d'analyse et d'anticipation du candidat ;

Après avoir analysé la situation proposée par le jury, le candidat est capable de rejoindre en sécurité une victime suspendue sur ses cordes dans une configuration proche de la réalité d'un chantier. Il doit choisir le moyen d'accès le plus rapide et le plus sûr en fonction de sa position et de celle de la victime. Il peut accéder au blessé par le bas ou par le haut avec les cordes de travail ou de sécurité en place.

Le candidat est techniquement capable de décrocher en sécurité un Cordiste en difficulté sur ses cordes en tension sur son descendeur et/ou son antichute. Il est également apte à gérer l'évacuation complète avec un blessé sans aggraver son état. Pour redescendre la victime sur une aire d'attente confortable, hors de la zone de danger et facilement accessible aux secours institutionnels, le candidat est susceptible de passer un fractionnement, une déviation ou un protège-corde, de changer de corde et de gérer les cordes de sécurité.

Suivant le scénario proposé, le blessé est inconscient ou en grande détresse, le candidat doit interpréter les signes visibles et réagir selon la gravité des blessures supposées. Cependant, nous n'évaluons pas les compétences qui relèvent du Sauveteur Secouriste du Travail mais nous évaluons néanmoins les capacités du candidat à transposer sur les cordes ce qu'il a appris au SST en particulier la gestion de l'alerte, la prévention du sur-accident et la protection des tiers.

Remarques Importantes

Dans l'état actuel des connaissances sur le « syndrome du harnais » lorsqu'une médicalisation in situ n'est pas possible immédiatement, il faut soustraire toute personne **inconsciente en suspension dans un harnais** le plus rapidement possible et ensuite la poser sur une aire d'attente confortable, hors de la zone de danger et facilement accessible aux secours institutionnels.

Le syndrome du harnais constitue une véritable urgence médicale, c'est la rapidité de l'intervention qui prévaut sur toutes les autres recommandations.

Pour une victime consciente, le confort de la personne et l'attention que lui porte le secouriste sont alors aussi décisif que la rapidité.

Nota : dans le scénario proposé par le jury, il ne peut pas être abordé les situations complexes où l'intervention du secouriste pourrait aggraver l'état de la victime ou nécessiterait sa médicalisation en hauteur (un Cordiste polytraumatisé à la suite d'une chute grave ou d'un choc violent, etc.).
Ces situations qui nécessiteraient à priori l'intervention des secours spécialisés, relèvent des mesures et procédures particulières que l'entreprise pourrait prendre à la suite de son analyse des risques préalables à son intervention sur le chantier.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le jury présente l'atelier à l'ensemble des candidats, les consignes particulières, les difficultés et les passages complexes pouvant induire le candidat à l'erreur sont commentés.

Les candidats se présentent par deux avec leurs EPI, l'un fait la victime pendant que l'autre réalise le sauvetage.

Le jury présente aux candidats un scénario simple :

- ✓ soit avant l'intervention de secours pendant que l'un des deux candidats se positionne en hauteur sur son descendeur pour faire la victime ;
- ✓ soit le jury dévoile le scénario lorsque les deux Cordistes sont à leurs postes de travail en hauteur (victime sur descendeur) et demande à l'un des 2 candidats d'intervenir en gérant les aléas ;

Le sauveteur rejoint le blessé positionné sur son descendeur et/ou son antichute, il le décroche et l'évacue vers le bas.

L'évacuation sur une corde trop courte avec un changement de corde et/ou le passage d'une déviation, une protection de corde, un fractionnement, etc. sont des situations que le candidat peut rencontrer.

Chaque cordiste adapte son intervention en fonction de son analyse sur :

- ✓ les causes et les conséquences de l'incident ;
- ✓ la suppression des risques liés à l'environnement et à l'état du matériel en place ;
- ✓ l'état et de la position de la victime ;
- ✓ le nombre de personnes présentes sur le chantier ;
- ✓ l'isolement du chantier ;

Suivant le scénario présenté, il donne l'alerte aux secours spécialisés avant ou après avoir fait le bilan primaire à la victime.

Il doit réaliser les gestes de premier secours au blessé.

Les situations particulières des chantiers réalisés dans des environnements spécifiques ne seront pas évoquées dans le scénario. Ces situations ne peuvent pas être traitées par le Cordiste mais concerne l'évaluation préalable des risques de l'entreprise.

Nota :

Pour le CQP1 la victime ne peut pas être en suspension totale sur son antichute, la tension doit être +/- répartie entre le système antichute et le système de progression.

ÉQUIPEMENT EN PLACE :

Les points d'ancrage, les supports d'ancrage et d'amarrage sont identifiés par le jury.

Les équipements en place seront vérifiés visuellement par les « Équipeurs » pour garantir leurs bons états de conservation, de fonctionnement et de sécurité.

Suivant les lieux et les ancrages disponibles les accès peuvent être sécurisés préalablement, les nœuds sur les cordes et le matériel sont alors utilisés en adéquation avec leurs fonctions, il n'y a pas de « piège » dans l'équipement cependant, il est demandé aux candidats de savoir analyser et utiliser l'équipement en place sans se mettre à la faute.

Lorsque l'examen a lieu sur un site d'escalade, les relais constitués de 2 points d'ancrage reliés par une chaîne sont considérés comme des amarrages irréprochables sauf consignes particulières du jury. Les chaînes et les maillons rapides seront vérifiés et aménagés avec un maillon rapide de Ø 8mm minimum sur le point d'ancrage le plus bas.

MATÉRIEL DISPONIBLE :

Le candidat trouve sur le l'atelier le matériel habituellement utilisé sur les chantiers.

Les prototypes, nouveautés ou autres matériels modifiés ne peuvent pas être employés.

- Les cordes sont de type EN 1891 classe A, de modèles ou de couleurs différentes) ;
- Les supports d'amarrages naturels ou artificiels (arbres, IPN, charpente …) ont une résistance suffisante pour réaliser des « amarrages irréprochables » ;
- Les ancrages ("Ancre structurelle ou dispositif d'ancrage fixe) seront a minima conforme aux exigences de la norme EN795 ou pouvoir justifier d'une résistance à la rupture de 15kN minimum ou supporter une charge de 10 kN sans déformation ;
- La résistance des chevilles mécaniques pour fixer les points d'ancrage est au moins égale à la résistance d'un goujon de Ø 12 mm/80 dans un support d'ancrage adapté ;
- Les sangles sont soit de type EN 795 B d'une résistance au moins égale à 22kN, soit des élingues de levage (CMU minimum 5 kN) ;
- Les mousquetons ou connecteurs de sécurité EN 362 (EN12275) sont à verrouillage, dans certaines configurations il est possible d'utiliser des maillons rapides (minimum Ø 8 mm) pour connecter les cordes.

ÉVALUATION DU CANDIDAT :

Le jury évalue :

- ✓ les facultés d'analyse et les choix pris par le candidat pour rejoindre la victime ;
- ✓ le décrochage sur descendeur et/ou son antichute ;
- ✓ le soin apporté à la personne secourue ;
- ✓ la gestion de la manœuvre de descente ;
- ✓ l'alerte des secours et les gestes de premier secours ;

Un candidat est évalué **« Bon »** lorsqu'il met moins de 5 minutes au décrochage, que la gestion de l'évacuation est fluide sans malmener la victime.

Un candidat est évalué **« Moyen »** lorsqu'il met moins de 5 minutes au décrochage et qu'il commet une faute et/ou il apporte peu de soin à la victime.

Un candidat est évalué **« Insuffisant »** lorsqu'il met plus de 5 minutes au décrochage et qu'il commet 2 ou 3 fautes et/ou soit le choix de l'accès n'est pas adapté et pourrait provoquer un sur-accident, soit il n'apporte aucun soin à la victime.

Un candidat est évalué **« Non Validé »** s'il commet une seule faute grave ou plus de 3 fautes, lorsqu'il ne finit pas ou termine son secours avec l'aide du jury ou lorsqu'il met plus de 10 minutes pour décrocher la victime.

Nota : le temps de référence est pris dès que le Cordiste se connecte à la victime.

Rappel :
Sur cet atelier le candidat doit entre autres montrer au jury qu'il maitrise les techniques de décrochage et d'évacuation. Il n'y a pas de « figures imposées », mais des méthodes plus ou moins efficaces et adaptées aux différentes situations rencontrées. Nous n'évaluons pas les méthodes, mais les compétences techniques, l'efficacité, l'aisance, la faculté d'adaptation et l'anticipation face aux aléas, la pertinence des choix techniques pris par le candidat.

Fautes :

- Le choix de la corde d'accès n'est pas pertinent ;
- Manque d'efficacité du décrochage ;
- Oublier de replacer les protections de cordes à la descente ;
- Le candidat évolue avec un risque de chute en facteur inférieur à 0,3 ;
- Le candidat évolue avec un risque de pendule important mais pas dangereux ;
- Mauvaise gestion de la manœuvre d'évacuation ;
- Le secouriste s'emmêle au changement de corde ou au passage de fractionnement ;
- Manque d'attention apporté à la victime sans mise en danger ;
- Mauvaise gestion de la corde de sécurité et de l'antichute ;
- Manque d'anticipation ;
- Manque d'aisance ;
- L'alerte n'est pas appropriée ;

Fautes Graves (éliminatoires) :

- Le comportement du candidat est jugé dangereux (sentiment d'hyper compétence) et/ou les attitudes de prudence élémentaires ne sont pas respectées ;
- Les consignes sur les contraintes du site ne sont pas appliquées ;
- Le choix des moyens d'accès est dangereux et pourrait potentiellement provoquer un sur-accident ;
- Le candidat oublie de se longer à la victime ;
- Le connecteur de liaison à la victime n'est pas vissé et il n'est pas relongé par ailleurs ;
- Lâcher la corde du descendeur sans faire la clé de sécurité ou le verrouiller ;
- Manque d'attention apporté à la victime pouvant provoquer l'aggravation de son état ;
- Le candidat évolue avec un risque de chute en facteur > 0,3 ;
- Le candidat évolue avec un risque de pendule important et dangereux (obstacle) ;
- La corde de sécurité n'est pas gérée et il y a un risque de pendule dangereux en cas d'une défaillance sur son système de progression ;
- Il n'y a pas de nœud en bout de corde s'il utilise une corde annexe ;
- Se retrouver accidentellement sur une seule corde avec le descendeur et l'antichute ;
- Se déconnecter de sa corde se sécurité sans prendre les précautions d'usages ;
- Le candidat met plus de 10 minutes pour réaliser la manœuvre de décrochage ;
- Utiliser le matériel en dehors des recommandations du fabricant (notice d'utilisation) ;

Nota :

Sur l'ensemble de l'exercice, de l'accès à la zone d'intervention jusqu'à la mise en sécurité au sol de la victime, les critères et les indicateurs d'évaluation précisés pour l'atelier « Parcours sur Cordes » sont pris en compte pour juger le candidat.

Fautes Graves (éliminatoires) et fautes simples se reporter à l'atelier Parcours.

Le candidat qui joue le rôle de la victime est également évalué lorsqu'il progresse sur ses cordes pour se placer en position d'attente.

CONFIGURATION TYPE DE L'ATELIER ÉVACUATION / SECOURS

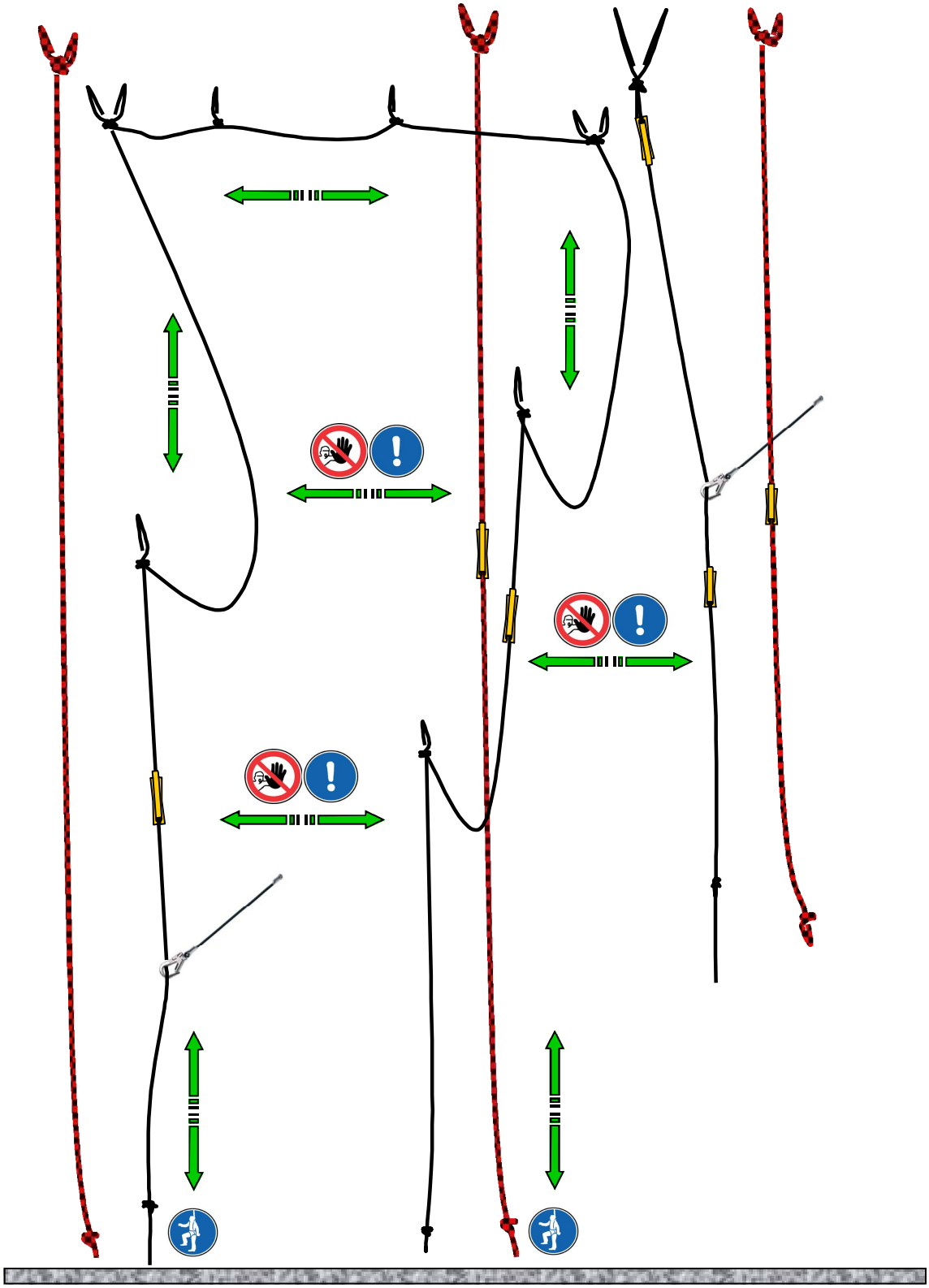

Sur son intervention d'Evacuation/Secours, le candidat peut rencontrer une ou plusieurs difficultés recensées ci-dessus

NOTES :

- Avant d'agir le cordiste vérifie la/les cause(s) apparente(s) de l'accident et les dommages visibles ;
- Le sauveteur intervient quand il n'y a plus de risque de « suraccident » ;
  - s'il y a un doute sur l'état du matériel en place ou s'il est impossible de le vérifier, le cordiste le remplace lors de son intervention ;
- L'efficacité de la manœuvre se mesure par la simplicité et la rapidité d'exécution ;
- Intervention sur les cordes de la victime :
  - Le sauveteur accède par l'une des 2 cordes de la victime soit, avec son descendeur, soit à l'aide de ses bloqueurs ;
  - **Accès par le haut,** le cordiste utilise les cordes de la victime si elles n'ont pas été endommagées dans le scénario proposé ou il réinstalle ses propres cordes d'accès soit lorsqu'une seule des 2 cordes est utilisable, soit s'il existe un accès plus sûr ou plus simple ;
  - **En partant du bas,** le cordiste rejoint la victime si la cause de l'accident a été identifiée et que le matériel est en bon état :
    - Le sauveteur remonte sur une des 2 cordes en place si les amarrages ou le dernier point de fractionnement sont sûrs et que les frottements sont gérés ;
    - lorsque les deux cordes permettent de rejoindre la victime en sécurité, il est préférable d'utiliser la corde de sécurité pour moins solliciter la victime ;
- État et position de la victime :
  - La victime est en détresse vitale en suspension dans son harnais la rapidité de l'intervention est prioritaire ;
  - Dans tous les autres cas le sauveteur privilégie le confort de la victime, le soin à lui apporter et le maintien de son état ;
- L'alerte :
  - Elle est passée de préférence avant l'intervention de décrochage et d'évacuation, cependant suivant la situation proposée dans le scénario elle peut être donnée après :
    - Si l'intervention est simple, rapide ;
    - Il reste au moins deux personnes sur le chantier, l'alerte est passée après avoir le bilan primaire de la victime ;
  - S'il n'y a que deux cordistes sur le chantier au moment de l'incident le cordiste doit faire état de la situation par les moyens de communication prévus au PPSPS, soit directement aux services de secours, soit à une tierce personne (non cordiste) qui prévient les secours spécialisés ;
  - Si l'état de la victime semble grave (inconsciente), une tierce personne peut déclencher l'alerte en même temps que la manœuvre de sauvetage est réalisée par le Cordiste ;
  - Lorsque l'alerte est déclenchée avant l'intervention de décrochage et d'évacuation, un deuxième appel aux services de secours est nécessaire quand la victime est au sol après avoir réalisé son bilan primaire ;
- La bonne méthode pour transférer une victime d'un descendeur à l'autre afin de changer de corde ou de passer un fractionnement est de placer le descendeur sur la victime. Elle est ainsi portée par la corde et le secouriste peut gérer la descente même sur un plan incliné.
- Le descendeur peut se placer soit sur le point d'attache ventrale du harnais de la victime soit sur les points d'accroches de l'antichute (sternal ou dorsal) ;

QCM / Connaissances théoriques

Le candidat doit répondre en 40 minutes maximum à un QCM d'environ 40 questions.

Nota : il n'y a qu'une seule réponse par question.

Questions :

- sur la réglementation des travaux en hauteur, la prévention des risques, les règles d'hygiène et de sécurité dans le BTP ;
- sur la connaissance du matériel utilisé par le Cordiste et des EPI contre les chutes de hauteur ainsi que leurs normes et leurs gestions ;
- sur les connaissances générales des techniques, la résistance des systèmes, des nœuds, etc.
- sur les notions élémentaires de physique applicable en levage (compréhension des forces exercées sur une poulie, etc.) ;
- sur les notions de forces exercées sur un amarrage en fonction de l'angle formé entre la charge et les 2 points d'ancrage ;
- sur les amarrages et leurs résistances ;
- sur la technologie du chevillage ;
- sur la compréhension du facteur de chute ;
- sur les notions de force de choc en fonction du facteur de chute et du système de retenue (longe antichute, enrouleur, corde semi-statique, sangle, etc.) ;
- autres ….

Réflexions Générales sur l'Evaluation des Compétences

Le DPMC a la responsabilité d'évaluer les capacités d'un candidat à satisfaire les critères de compétence d'après les exigences définies avec le SFETH (Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur).

A l'issu des épreuves, le jury se réunit pour délibérer.

Lors des délibérations toutes les fautes et les observations, qu'elles soient observées par une ou plusieurs personnes, sont étudiées par tous les membres du jury.

Avant de prendre sa décision, le jury paritaire mesure le degré des fautes répertoriées et les écarts d'appréciation qu'il pourrait y avoir entre les évaluations des différentes sessions d'examen.

Les réflexions qui suivent concernent l'ensemble du processus d'évaluation.

Compte tenu de la spécificité du métier de Cordiste, il nous semble que la reconnaissance et l'évaluation des compétences d'un professionnel relèvent à la fois :

- D'une approche par la concordance qui va chercher à estimer si « les règles de l'art » ont bien été prises en compte
  - La constitution d'un jury composé de professionnels expérimentés et d'experts correspond à la légitimité nécessaire pour pouvoir porter un jugement selon des critères de bonne réalisation.
- D'une approche par la singularité de l'individu
  - Dans le métier de cordiste s'illustre ce qui est demandé à tous les professionnels : savoir agir (et réagir) face à l'évènement, l'imprévu, l'aléatoire…
  - Il ne s'agit pas seulement d'exécuter une procédure prescrite, mais d'interpréter les règles en fonction des singularités d'une situation complexe (intempéries, matériel malmené, position des collègues, fatigue,…).
  - Cependant, chaque professionnel possède une certaine façon de s'y prendre qui lui est propre et qu'il s'est construite au cours de sa vie professionnelle.

Ces deux approches ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.
Leur complémentarité trouve sa justification dans le fait que le métier est fondé sur des règles de déplacement et de sécurité à appliquer strictement, mais le professionnel Cordiste doit aussi posséder l'intelligence des situations lui permettant d'anticiper ou de s'adapter.

Les débutants ou les moins expérimentés sont davantage concernés par la première approche.
Cependant la proximité du temps de formation et d'apprentissage leur permet souvent d'expliquer pourquoi ils ont agi comme cela et pourquoi il faut agir comme cela.

A l'inverse, il arrive fréquemment que des professionnels très confirmés ne sachent plus justifier leur façon de faire.

- Il est très important d'en identifier les raisons :
  - Il peut s'agir d'un fonctionnement en « pilotage automatique » avec des routines très ancrées et cela pourrait être dangereux face aux situations non prévues ;
  - il peut également s'agir d'aspects tellement intégrés au quotidien que le professionnel n'arrive plus à les nommer (à mettre des mots dessus). Dans ce cas, après quelques questions le professionnel parvient à retrouver le fil conducteur ;
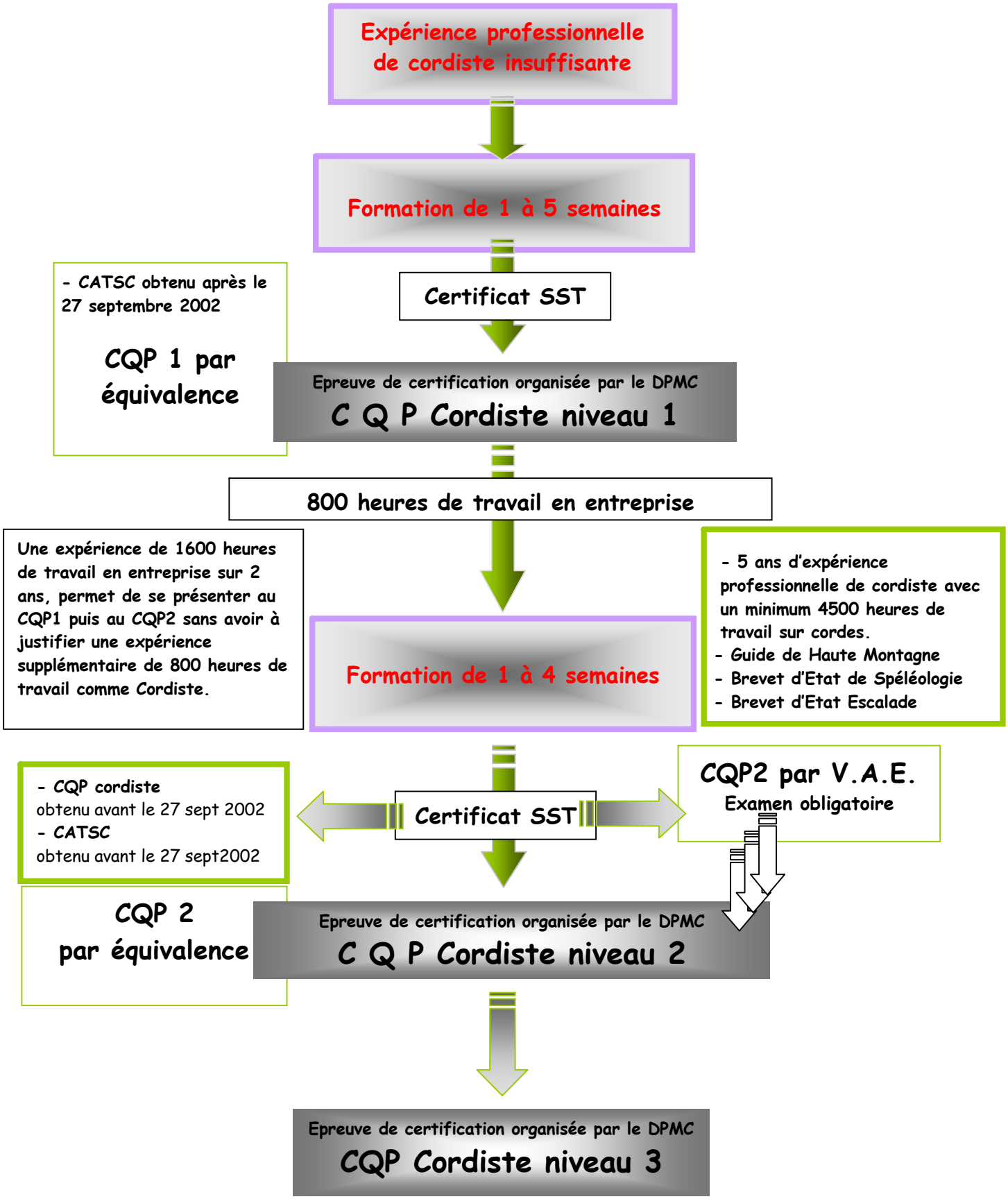
Obtenir le CQP de Cordiste